

# Nous avons un site, les salariés ne veulent pas de casernement !

## **Un projet totalement délirant**

La seule logique financière qui conduit le projet de fermeture de La Garenne ne peut pas tout justifier. Dès le début, nous avons tous compris que ce n'est pas une logique d'efficacité qui conduit nos dirigeants mais seulement une volonté financière : l'immense majorité des salariés de La Garenne (90%/1029 réponses) partage cette analyse.

Les volontés d'économies ne doivent pas tout légitimer, les conditions de travail sont vitales et ne doivent pas se dégrader, pourtant la méthode de ce projet ne peut que mener à une détérioration majeure des conditions de travail.

## **En terme de place : une catastrophe !**

Quoiqu'en dise FO, les conditions de travail à La Garenne ne sont pas si délirantes que cela. A en croire, les fidèles serviteurs de la direction le site de La Garenne serait un gigantesque taudis pour les salariés. FO veut préparer les salariés aux mauvais coups que prépare la direction. Il n'est pas anodin, que FO commence à dénigrer nos conditions de travail en citant comme référence absolue les communications de la direction sur CITEA et autres espaces collaboratifs. Pour la CFDT, les conditions de travail ne sont certes pas parfaites mais elles sont éloignées des conditions totalement malsaines que PSA prépare à Poissy. En effet, ce que la direction ourdit, avec la connivence de certains, c'est une gigantesque caserne où 5500 salariés prendront la place des 3000 qui y résident pour le moment. Faisant ainsi passer la surface moyenne par salariés de 23 m<sup>2</sup> à seulement 12 m<sup>2</sup>. Dans ces surfaces, bien entendu, sont intégrées les surfaces de restauration, de sanitaires... Ces surfaces logistiques devant augmenter, pour absorber l'augmentation des effectifs, cela implique que ces ratios en m<sup>2</sup> seront encore pire.

La section CFDT ne validera pas un tel projet. Les analyses concernant les bureaux collaboratifs, tels ceux de CITEA à Vélizy, démontrent que les ambiances de travail se dégradent fortement. PSA va plus loin car il veut imposer un taux de remplissage de ces locaux proche de 100% : c'est du jamais vu dans l'entreprise. Pour tout ergonomiste un peu expérimenté, c'est la certitude d'un désastre organisé !

## **En terme d'organisation du travail : un cataclysme !**

L'organisation du travail en bureau partagé va engendrer des modifications majeures dans notre quotidien. La CFDT n'est pas opposée au changement si ce changement implique le respect des conditions de travail et surtout le respect des salariés. Outre le fait que plus aucun salarié ne pourra bénéficier d'un bureau dédié qu'il pouvait personnaliser, le nomadisme sera de rigueur. En arrivant tous les matins au travail, chaque salarié devra se chercher un espace où se caser. Mais de plus, en partant en réunion, il faudra débarrasser ses affaires et recommencer le nomadisme au retour de réunion, avec ses pertes de temps inhérentes. En effet, toute absence d'au moins 25 mn déclenche cette procédure PSA.

Il est beau le progrès sur notre dos. Bien entendu, cela ne s'appliquera à nos grands chefs...

## **En terme de parking : un séisme !**

Là aussi, la situation va fortement se dégrader. Sur le site de La Garenne, les places de parking sont abritées et attenantes au site. Avec ce que nous prépare PSA, les parkings supplémentaires seront multiples et vont se retrouver à l'extérieur du site, au minimum à 500 m voire 1 km des pôles tertiaires. La "règle PSA" s'y appliquera en cas de surcharge : seuls les véhicules groupes pourront y trouver place. Et que dire des risques en matière de sécurité : les salariés devront traverser des voies routières pas forcément très sécurisées.

Et à ce risque capital, il faudra y joindre les inconvénients liés aux intempéries...

Pour la CFDT, valider de telles positions va à l'encontre encore des salariés.

## **En terme de restauration : une tribulation dans l'exiguë !**

L'augmentation drastique des effectifs ne va pas être encadrée par un accroissement significatif des surfaces de restauration. PSA fait progresser les effectifs de 100% quand il développe une capacité des selfs de 50%, soit 3174 couverts/jour pour 5500 salariés. Cherchons l'erreur, elle est évidente. Non seulement les salariés seront entassés pour travailler mais aussi ils le seront pour se restaurer...

**La CFDT dénonce ces erreurs magistrales qui nous entrainerons vers des dysfonctionnements programmés.**

**Les salariés de La Garenne ne méritent pas cela !**

**Des solutions existent pour qu'au niveau des conditions de travail, PSA modifie son mauvais projet !**

## La QVT (Qualité de Vie au Travail) : une notion inconnue pour PSA

Alors que PSA discourt à longueur de temps sur le dialogue social et sur la qualité au travail, on ne peut que constater, à la lecture de ce projet, que comme d'habitude PSA fait tout le contraire de ce qu'il prône dans les médias. En effet, le site de La Garenne est loin d'être parfait mais il présente des aspects essentiels qui eux font partie de la qualité de vie au travail.

### Un environnement central

Tant en terme de transport qu'en terme d'environnement La Garenne est une référence. Loin d'être enclavé comme Poissy, ce sont des lignes RER, des lignes de train, un métro, un tram et des bus qui desservent le site. Quant à l'activité extra professionnelle (commerces, services, ...) là aussi il n'y a pas photo par rapport à Poissy, qui avec ses problèmes systémiques de transport et son centre-ville fermé entre midi et deux (resto exceptés). PSA ne peut ignorer et camoufler le gouffre entre la situation privilégiée de La Garenne et celle piteuse de Poissy.

### Un comité d'établissement anéanti

Une des conséquences de la fermeture du site, va permettre à PSA de faire des économies sur le dos des salariés. En tuant La Garenne, PSA supprime un des sites historiques où la participation de l'employeur aux activités socioculturelles est une des plus fortes du groupe. Cela consiste donc en une juteuse opération commerciale. Non seulement les salariés vont payer cela en termes de conditions de travail et de qualité de vie au travail, mais aussi en termes socioculturels. En effet, le CE de La Garenne avec ses solutions innovantes permettait à tous les salariés de bénéficier totalement des 1,14% de la masse salariale.

A Poissy, non seulement les salariés vont revenir à un CE clientéliste, **avec la suppression du 'compte prestation'**, mais en plus la dotation sera bien moindre. Ce dernier point devra être étudié...

Le deuxième impact socioculturel sera celui infligé aux associations. A La Garenne, toutes les associations sont indépendantes dans leur gestion et dirigent leurs activités. A Poissy, les associations sont dirigées de façon centrale que ce soit pour le budget comme pour l'organisation.

Avec la fin du comité d'établissement c'est la mort programmée de nos associations.

Adieu veau, vache, cochon, couvée....

**Les salariés de La Garenne ne méritent pas cela !**

**Des solutions existent pour qu'au niveau du socio culturel PSA prenne des engagements !**

### Du côté des mouffettes...


La période devrait être à la cohésion syndicale. Mais certains, tel FO, ne sont que les faire valoir de la direction en abondant sans arrêt aux thèses de l'employeur. La CFDT doit dénoncer ces agissements.

La lecture du dernier tract des mouffettes est consternante. Comme d'habitude les matamores de la commedia dell'arte osent tout et c'est d'ailleurs à cela qu'on les reconnaît.

Dénigrer les conditions de travail à La Garenne pour mieux justifier celles prévues sur Poissy est inacceptable ! Pour résumer, les salariés préfèrent-ils la qualité de vie au travail du site de La Garenne, à celle du gigantesque poulailler que prépare PSA. **Les salariés ne sont pas des volailles mais des êtres humains !**

Face au projet de fermeture du site, les représentants FO sont inexistantes dans les instances. Que ce soit en CCE, où ils prônent le "CHACUN POUR SOI, ET DIEU POUR TOUS", tout comme en CE où il privilégie l'individualisation totale des dossiers. Là aussi, avec "la méthode FO" les petits copains pourront bénéficier de nombreux droits que l'on ne proposera pas à d'autres. Pour la CFDT, les salariés doivent se voir proposer, de façon collective, le panel complet des propositions. Et, seulement après que tous ces éléments soient connus de tous les salariés, alors la DRH devra traiter les dossiers au cas par cas ; pour tenir compte de leurs difficultés personnelles en y apportant de véritables solutions.

Et enfin, prunelle acide sur le crouton, FO a tenté de s'exonérer de la loi, en voulant imposer au CCE un représentant syndical illégal qui n'avait rien à y faire. La CFDT a bien entendu demandé le respect de la loi et la direction n'a pu qu'expulser cette personne à contre cœur ...

BLE	Ladou Patrice	47 42 87	GENDRAUD	Pierre	47 28 76	LE GOUELLEC	Véronique	47 47 97
BOMBE	Aurore	47 74 31	GILLET	Catherine	47 24 76	LEGRAND	Hervé	47 33 08
BOULAY	Marc	47 63 07	GILLET	Jean-Allart	47 20 44	LELASSEUX	Xavier	47 20 08
BOUTEMY	René	47 38 75	HUGUENIN	Jean-Luc	47 45 38	MASSERON	Frédéric	47 21 47
CASSAN	Pascal	47 44 14	LACOTE	Bertrand	47 86 05	PIMONT	Christian	47 85 63
DJELLAL	Mahé	47 37 86				SOUCHET	Sébastien	27 30 95
<a href="http://www.cfdt-psa-lg.fr">www.cfdt-psa-lg.fr</a>						<a href="mailto:contact@cfdt-psa-lg.fr">contact@cfdt-psa-lg.fr</a>		

**La CFDT a des valeurs à défendre. Si vous les partagez, n'hésitez pas à nous rejoindre.  
Ensemble, nous serons encore plus forts et tout le monde y gagnera, y compris PCA !**